

QUIZ ACTION LUTTE CONTRE LES ADDICTIONS

LIÉES AUX DROGUES ET À L'ALCOOL

<p>1) Une personne de mon entourage présente un comportement d'addiction au cannabis. Je lui conseille de s'orienter vers :</p>	<p>a) Son médecin traitant b) Un centre de désintoxication c) L'infirmière du lycée</p>
<p>2) L'alcool est plus néfaste que le cannabis en tant que facteur aggravant d'accident de la route ?</p>	<p>a) Vrai b) Faux</p>
<p>3) Les personnes de plus de 50 ans sont les plus concernées par les problèmes d'addiction ?</p>	<p>a) Vrai b) Faux</p>
<p>4) Les drogues les plus consommées par les jeunes sont :</p>	<p>a) Le chou rave b) Le cannabis c) Le champignon de Paris</p>
<p>5) Parmi les effets à long terme de la prise de crystal meth se trouve la dépression ?</p>	<p>a) Vrai b) Faux</p>
<p>6) Le principe actif présent dans le zamal et responsable de ses effets est la THB ?</p>	<p>a) Vrai b) Faux</p>
<p>7) La consommation de cannabis peut entraîner la perte de la mémoire ?</p>	<p>a) Vrai b) Faux</p>
<p>8) Les sanctions pénales en cas de conduite sous l'emprise de drogues et/ou d'alcool peuvent être :</p>	<p>a) La suspension ou l'annulation du permis b) L'obligation d'effectuer aux frais du conducteur un stage de sensibilisation à la sécurité routière c) L'obligation d'effectuer des travaux forcés pour la commune</p>
<p>9) En cas de vente ou de transmission du cannabis à une personne, même en très faible quantité, l'amende peut s'élever jusqu'à 7 500 000 euros et 10 ans d'emprisonnement.</p>	<p>a) Vrai b) Faux</p>

Les élèves de la classe de 1STMG3 vous remercient de votre attention et de votre participation !